

ATTRIBUTAIRES DE PARCELLES AGRICOLES, MEFIEZ-VOUS !!!!

Qui sommes nous ?

Nous sommes des citoyens, agriculteurs ou désireux de l'être, sélectionnés en 2005 par la « Commission Locale du Foncier » (l'EPAG, la DAAF, la chambre d'Agriculture et la Municipalité de Kourou), pour nous installer sur les terrains du futur lotissement agricole de WAYABO.

A cette date de 2005, nous nous sommes attaqués à la forêt primaire, investissant sans compter, animés par la certitude que nos efforts seront payants un jour.

A ce jour de 2011, aucun engagement de l'EPAG n'a été tenu, ni sur les délais, ni les travaux finalement réalisés, ni même sur la plan juridique :

- les « routes » déjà construites (avec des retards de plusieurs mois) se disloquent à toute vitesse ;
- d'autres tronçons manquent toujours, laissant des terrains sans accès ;
- l'électrification, la mesure phare de l'aménagement, est aux oubliettes et le nouveau directeur de l'EPAG n'hésite pas à affirmer, avec le plus grand des culots, qu'elle n'a jamais été prévue... ;
- la vente des terrains, prévue pour décembre 2006, n'a jamais eu lieu, nous demeurons toujours avec une « Convention d'Occupation Précaire », document bidon qui ne nous donne aucune certitude et qui cause des torts (pas d'accès aux subventions agricoles, pas de constructions possibles, même pas agricoles, pas d'aide aux logements, pas de justification possible du domicile etc...)

L'EPAG n'a jamais répondu, depuis 2005, à aucun de nos (nombreux) courriers faisant part de nos préoccupations sur l'aménagement et notre situation !

Mais après autant de sabotages et d'incurie à toute épreuve, l'EPAG s'octroie le droit de nous « juger » sur des bases qu'il ignore lui-même, mais affirme que « nous n'avons pas encore mérité de demeurer sur place », préparant ainsi notre prochaine éviction des parcelles où les investissements personnels atteignent des centaines de milliers d'euros, sans parler des pertes déjà subies par les propres manquement de l'EPAG.

L'EPAG dénonce même son engagement **écrit** de vendre les terrains aux prix fixés en 2005, proposant **éventuellement** (en cas de non – éviction) des baux emphytéotiques, statut de locataire dont nous ne voulons pas, car nous avons investi sur la base écrite d'une accession à la propriété !

La Direction de l'Agriculture (DAAF), au lieu de nous soutenir, gardait le silence depuis des années sur cet aménagement scandaleux mais trouve bon, à présent, de s'aligner sur la conduite ignoble de l'EPAG en soutenant que la propriété privée ne serait pas adéquate pour l'agriculture guyanaise...

Le président de la Chambre d'Agriculture, qui n'est jamais intervenu depuis son élection pour que l'aménagement se réalise enfin, trouve bon de nous qualifier de fainéants ! Très certainement parce que l'attribution des parcelles s'est faite sous la présidence de son prédécesseur et rival.... Magouille, quand tu nous tiens !

A ce jour, nous travaillons et vivons dans l'insécurité la plus complète : n'ayant pas de titre de propriété, il suffit d'un accident pour que la famille de l'agriculteur, famille qui a aussi participé à l'effort de l'investissement, se trouve sans rien, éjectée comme une malpropre par l'EPAG qui travaille **pour le bien public** (un cas déjà !).

A ce jour, nos travaux et investissements sont niés et menacés par les administrations qui veulent les confisquer, en nous attribuant un statut d'esclaves « déforesteurs-agricoles ». Plusieurs investissements,

dépendants obligatoirement du réseau électrique, sont au point mort, traduisant une perte sèche. D'autres doivent bidouiller pour pallier au manque d'électricité, quand ils ont encore le cœur à l'ouvrage...

En 2005, nous avons été félicités et encouragés.

De 2006 à 2010, nous avons été ignorés et méprisés.

Aujourd'hui, nous sommes arnaqués.

ASSEZ !!!

Nous nous insurgeons contre autant d'incompétences, cafouillages, mauvaise volonté et mensonges !